

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CORPS



PROCES-VERBAL

Conseil Communautaire

Jeudi 4 Mars 2010

9Heures aux Côtes de Corps

Présents : MM. BATTISTEL Marie-Noëlle, TROSSERO Jean-François, RICHIERO Jean-Louis, SERRE Emmanuel, BALME Eric, CASSAGNE Georges, ROUSSET Bernard, DUBOIS Arsène, CHARLES Christian, BALME Roland, GAUTHIER Maurice, MARTIN Maryline, ROBERT Agnès, LAURENT Monique, PERRIN Gilda, ANDRIEUX Marc, FELIX Marc, GRAND André, ABERT Jean-Claude, SEGURA Claude, COURTEAU Jean-Claude, ROUX Daniel.

Excusés : MM. FRANCOU-CARRON Magali, PELISSER Pierre, BONTHOUX Christian, MOSTACCHI Elisabeth

Absents : REYNIER Luc, FROMENT Jean-Louis

Ce jeudi 4 février 2010, aux Côtes de Corps, M Trossero accueille la communauté de communes du Pays de Corps pour son conseil communautaire. La présidente, Marie Noëlle Battistel a ouvert la séance avec le sujet principal qui concernait la mise en place d'un service de gestion des équipements touristiques.

GESTION DES EQUIPEMENTS TOURISTIQUES

Un budget annexe est créé afin de gérer ce service.

A la demande de Jean-Claude COURTEAU une régie communautaire est créée, sans autonomie financière.

Pour information il était prévu au départ d'ouvrir un compte bancaire pour cette régie, projet non mis en exécution pour le moment. C'est pourquoi l'étude était faite pour une régie avec autonomie financière obligatoire pour ouvrir un compte bancaire.

Une commission est créée pour aider à l'animation de ce service. Elle est constituée, sous la présidence de Marie-Noëlle Battistel de 6 conseillers communautaires (MM. DUBOIS Arsène, SERRE Emmanuel, ANDRIEUX Marc, BALME Eric, ROUX Daniel, GOUPIL Olivier) et sera ouverte prochainement aux professionnels du tourisme et aux habitants souhaitant s'investir dans cette thématique.

Afin d'aider à gérer ce service, le poste d'animatrice à temps partiel tenue par Anne-Gaël sera transformé en poste à temps complet. Anne Gaël, qui déjà, intervenait pour promouvoir le site du lac, pourra y passer plus de temps et prendra en charge la programmation des animations sur le site.

Le poste à temps partiel doit être supprimé et sera suivi d'une création à temps plein.

Grand'rue 38970 CORPS

Tél : 04 76 30 05 71 – Fax : 04.76.30.06.78 – email : comcom.corps@wanadoo.fr

Sites : www.comcom-paysdecorps.com

www.lacdusautet.com

Le Conseil communautaire autorise la Présidente à recruter les postes de surveillants de baignade et demande à la Préfecture une dérogation pour une embauche de surveillants, titulaires seulement du Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique (BNSSA) puisqu'il est difficile de recruter des Maîtres Nageurs (Brevet d'Etat Educateurs Sportifs Activités de Natation- BEESAN)

TECUMSEH EUROPE

La Présidente relaie auprès de l'assemblée les documents remis par les salariés de TECUMSEH à La Mure relatifs à leurs revendications salariales et en grève à l'heure actuelle.

Depuis, nous avons des informations confirmant la reprise du travail avec consensus sur les revendications.

MAISON DE RETRAITE

A la demande de la Présidente, la Communauté de communes, propriétaire du terrain de la maison de retraite de Corps, cède gracieusement ce terrain à l'association de l'établissement qui a racheté le bail établi sur le bâtiment et permettant ainsi une économie de fonctionnement d'environ 30 000€par an.

L'acte de cession sera établi par le même notaire que l'association de la Maison de Retraite.

PLAN PASTORAL TERRITORIAL

Jean-François Trossero présente les avancées du Plan Pastoral Territorial qui entre dans sa phase concrète avec le vote d'une demande de subvention auprès de la région pour la partie « Animation » de l'ensemble du programme d'actions sur les alpages. Cette mission sera en partie confiée à une structure plus spécialisée dans les travaux pastoraux après consultation.

ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE

Jean-Louis Richiero a fait remonter les problèmes actuels rencontrés par les associations d'aides aux personnes, telle que l'ADMR, dont les difficultés financières ne peuvent être ignorées pour ce service indispensable en milieu rural mais fragilisé par les contraintes de ces zones à faible population sur des territoires étendus.

PROBLEME DE CRUE DU TORRENT DE LARA

Arsène Dubois expose qu'une étude a été demandée par la commune de Corps sur le problème du débordement du torrent.

Le Conseil communautaire s'interroge sur une participation financière de la communauté de communes, sur le reliquat de la dépense hors subvention. Les travaux à effectuer seront étudiés et pris en charge selon les compétences par la commune de Corps et la Communauté de Communes.

TRAVAUX DE DRAINAGE DE TERRAINS

Une visite sur terrain sera programmée sur le site du moulin à Corps, à Pâquette. Le courrier de Madame PAOLUCCI concernant des travaux de drainage sur son terrain est présenté au Conseil communautaire et sera étudié avec le service RTM.

ORDURES MENAGERES

Eric Balme relance les communes pour qu'elles étudient les possibilités de mise en place des conteneurs semi-enterrés afin de passer progressivement à ce mode de collecte des ordures ménagères. Un programme d'installation sur plusieurs années devrait être planifié dès la fin mars 2010.

PLAN D'APPROVISIONNEMENT TERRITORIAL

Emmanuel Serre présente l'état d'avancement du Plan d'Approvisionnement Territorial, porté par le CDRA, concernant une réflexion globale sur la filière bois-énergie locale qui s'appuie sur la mise en adéquation des ressources et des demandes en bois d'énergie en privilégiant les circuits courts et qui pourrait être porteuse pour un pan de l'économie de notre territoire.

SUBVENTIONS

Par sa nomination au poste de Premier Président de la Cour des Comptes, Didier Migaud ne peut plus assumer son rôle de député incompatible avec sa nomination de magistrat.

Marie-Noëlle Battistel, suppléante du député ne peut assumer cette suppléance dans ce cas précis. Aussi, elle présente l'état d'évolution des subventions :

Les subventions qui ont reçu un courrier accusant réception de la demande et de son dossier complet seront assurées.

Le montant des demandes en cours risquent de diminuer.

Les demandes reçues après la nomination ne peuvent être étudiées à l'heure actuelle.